

ASSEMBLEE VERSAMMLUNG

Séance constitutive (83^e séance) du 15 décembre 2018 Konstituierende Sitzung (83. Sitzung) vom 15. Dezember 2018

Procès-verbal Protokoll

Présents : 55 délégués *Excusés :* 5 *Absents :* -.
Amwesend: 55 Delegierte *Entschuldigt:* 5 *Abwesend:* -.

Se sont excusés / Haben sich entschuldigt: Nicolas Codourey (démissionnaire), Sr Emmanuelle Donzallaz, Elisabeth Michaud-Wicht, Stéphane Rosset (démissionnaire), Maurice Seydoux.

Prennent part à la séance / Nehmen an der Sitzung teil: M. le Vicaire épiscopal Jean Glasson, Bischofsvikar P. Pascal Marquard, M. Louis Both, Adjoint du Vicaire épiscopal, Mme Marianne Pohl-Henzen, Adjunktin des Bischofsvikars, Mme Patricia Panchaud, Administratrice, Mme Nicole Python, M. Martin Peyraud, Responsable administratif, M. Hans Rahm, M. Dominique Golliard, Mme Véronique Benz, Responsable du Service de la communication, Mme Corinna Timm, Interprète, M. Patrick Mayor, ancien Vice-président du Conseil exécutif et candidat à la Présidence, M. Bruno Boschung, candidat au Conseil exécutif, M. Christian Bussard, candidat au Conseil exécutif.

Pour la Commission juridictionnelle : M. Louis Sansonnens, ancien président, M. l'Abbé Jacques Le Moual, ancien membre et candidat, Mme Camille Perroud, ancien membre suppléant et candidate, Mme Christine Vial, ancien membre suppléant et candidate, M. Guy Python, candidat.

Invités / Gäste: M. Jean-Claude Goldschmid, journaliste Freiburger Nachrichten, M. le Pasteur Pierre-Philippe Blaser, Président du Conseil synodal de l'Église évangélique réformée du Canton de Fribourg,

Se sont excusés / Haben sich entschuldigt: Mgr Charles Morerod, Évêque de LGF, M. Pierre-Alain Sydler, Président du Synode de l'Église évangélique réformée, M. Gérald Telley, invité candidat à l'élection de membre du Conseil exécutif désigné par l'Évêque.

Absents / Abwesend: le Représentant de la communauté israéliite.

Ordre du jour

- Ouverture de la séance par la doyenne d'âge – Prière
- Communications de la doyenne d'âge
- Validation (art. 8 RA_{ss})
 - Rapport de la Commission juridictionnelle
 - Rapport du Bureau provisoire
 - Validation
- Assermentation avec appel nominal
- Élections au sein de l'Assemblée (art. 56 al. 1 Statut)
 - 5.1 *Présidence de l'Assemblée (art. 11 et 14 RA_{ss})*
 - Président, -e de l'Assemblée (au bulletin secret)
 - 1^{er} ou 1^{ère} vice-président, -e
 - 2^e vice-président, -e
 - 5.2 *Scrutateurs*
 - Scrutateurs et scrutatrices de l'Assemblée (4)

Traktanden

- Eröffnung der Sitzung durch die Alterspräsidentin – Gebet
- Mitteilungen der Alterspräsidentin
- Validierung (Art. 8 VerR)
 - Bericht der Justizkommission
 - Bericht des provisorischen Büros
 - Validierung
- Vereidigung mit Namensaufruf
- Wahlen der Versammlungsorgane (art. 56 Abs. 1 Statut)
 - 5.1 *Präsidium der Versammlung (Art. 11 und 14 VerR)*
 - Präsidentin/Präsident der Versammlung (geheime Wahl)
 - Erste/r Vizepräsidentin/-präsident
 - Zweite/r Vizepräsidentin/-präsident
 - 5.2 *Stimmzähler*
 - der Stimmzähler/-innen der Versammlung (4)

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> b) Scrutatrices et scrutateurs suppléants de l'Assemblée (4) 5.3 <i>Commission des affaires juridiques (art. 17 et 18 RA_{SS})</i> <ul style="list-style-type: none"> a) Président, -e b) Membres (6) 5.4 <i>Commission de gestion (art. 17 et 18 RA_{SS})</i> <ul style="list-style-type: none"> a) Président, -e b) Membres (8) 6. Élection du Conseil exécutif (art. 60 Statut) <ul style="list-style-type: none"> a) Président, -e (au bulletin secret) b) Membres (3) 7. Élection de la Commission juridictionnelle (art. 64 Statut, art. 98 RPJA) <ul style="list-style-type: none"> a) Président, -e (au bulletin secret) b) Membres (4) c) Suppléants (3)³³ 8. Élection du président de la Commission de surveillance de la gestion des bénéfices curiaux et de chapellenie (art. 5 ConvBC) 9. Assermentation <ul style="list-style-type: none"> a) du Conseil exécutif b) de la Commission juridictionnelle 10. Divers | <ul style="list-style-type: none"> b) Ersatzstimmzähler/innen der Versammlung (4) 5.3 <i>Wahl der Kommission für Rechtsfragen (Art. 17 und 18 VerR)</i> <ul style="list-style-type: none"> a) Präsidentin/Präsidenten b) übrige Mitglieder (6) 5.4 <i>Geschäftsprüfungskommission (Art. 17 und 18 VerR)</i> <ul style="list-style-type: none"> a) Präsidentin/Präsidenten b) übrige Mitglieder (8) 6. Wahl des Exekutivrates (Art. 60 Statut) <ul style="list-style-type: none"> a) Präsidentin/Präsidenten (geheime Wahl) b) übrige Mitglieder (3) 7. Wahl der Justizkommission (Art. 64 St, Art. 98 KVRR) <ul style="list-style-type: none"> a) Präsidentin/Präsidenten (geheime Wahl) b) übrige Mitglieder (4) c) Ersatzmitglieder (3) 8. Wahl des Präsidenten der Aufsichtskommission über die Verwaltung der Pfarr- und Kaplaneipfründe (Art. 5 VerPff) 9. Verteidigung <ul style="list-style-type: none"> a) des Exekutivrates b) der Justizkommission 10. Verschiedenes |
|---|--|

La séance est ouverte à 8.30 heures.

Die Sitzung wird um 8.30 Uhr eröffnet.

1. Ouverture de la séance par la doyenne d'âge – Prière

1. Eröffnung der Sitzung durch die Alterspräsidentin – Gebet

Mme Rösli Imfeld, doyenne d'âge. Mesdames, Messieurs, chers membres de l'Assemblée, je vous salue très cordialement et je souhaite également la bienvenue à nos Vicaires épiscopaux, Monsieur l'Abbé Jean Glasson et Père Pascal Marquard.

Bienvenue à Monsieur Patrick Mayor, Vice-président du Conseil exécutif sortant, et au représentant de la presse. Nous allons siéger pour la première fois dans la nouvelle composition de 60 membres de l'Assemblée et procéder aux diverses élections. Cependant, deux représentants des paroisses viennent de démissionner, soit M. Stéphane Rosset, cercle 17 et M. Nicolas Codourey cercle 8.

Je constate que le quorum de 30 membres est atteint et, qu'ainsi, l'Assemblée peut délibérer valablement.

Nous vous signalons que tous les débats sont enregistrés comme le prévoit le Règlement de l'Assemblée, afin de faciliter l'élaboration du procès-verbal in extenso.

Nous allons confier cette nouvelle législature au Seigneur. Le Bureau provisoire a demandé à nos deux Vicaires épiscopaux de prononcer la prière ; je les remercie d'avoir accepté. J'invite donc l'Assemblée à se lever et je donne d'abord la parole à Monsieur l'Abbé Jean Glasson et ensuite à Père Pascal Marquard.

Monsieur l'Abbé Jean Glasson, Vicaire épiscopal. Merci Madame la Présidente, je profite de l'occasion, bien sûr, de saluer chacune et chacun dans ces locaux ici au Vicariat.

Nous avons diffusé cet automne par le Vicariat francophone un livret de prières que vous trouvez en principe dans vos unités pastorales ou dans les églises ou dans tous les cas au service de la Documentation, ici au Vicariat. Dans ce livret de prières il y a vos prières qui sont proposées et surtout aussi l'invitation à prier toujours d'avantage autour de la parole de Dieu. Je vous invite donc à entendre dans un premier temps le texte de l'Évangile de demain. Nous laisserons quelques secondes de silence et ensuite de quoi je prierai une prière de Frère François, un clin d'œil à mon homologue Cordelier, s'adressant à Frère Léon.

Au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit. Amen.

De l'Évangile selon Saint Luc. Les foules demandaient à Jean Le Baptiste : Que devons-nous faire ? Jean leur répondait : Celui qui a deux vêtements, qu'il partage avec celui qui n'en a pas. Et celui qui a de quoi manger, qu'il fasse de même. Des publicains, c'est-à-dire des collecteurs d'impôt, vinrent aussi pour être baptisés. Ils lui dirent : Maître que devons-nous faire ? Il leur répondit : N'exigez rien de plus que ce qui vous est fixé. Les soldats lui demandèrent à leur tour : Et nous, que devons-

nous faire ? Il leur répondit : Ne faites violence à personne. N'accusez personne à tort et contentez-vous de votre solde. Or le peuple était en attente et tous se demandaient en eux-mêmes si Jean n'était pas le Christ. Jean s'adressait alors à tous : Moi je vous baptise avec de l'eau, mais il vient celui qui est plus fort que moi. Je ne suis pas digne de lui dénouer la courroie de ses sandales. Lui vous baptisera dans l'Esprit-Saint et le feu.

Frère François s'adressant à Frère Léon : Le Seigneur nous a envoyé évangéliser les hommes, mais as-tu déjà réfléchi à ce que c'est qu'évangéliser les hommes ? Évangéliser un homme, vois-tu, c'est lui dire tu vois toi aussi tu es aimé de Dieu, dans le Seigneur Jésus. Et pas seulement le lui dire, mais le penser réellement. Et pas seulement le penser, mais se comporter avec cet homme de telle manière qu'il sente et découvre qu'il y a en lui quelque chose de sauvé, quelque chose de plus grand et de plus noble que ce qu'il pensait et qu'il s'éveille ainsi à une nouvelle conscience de soi. C'est cela lui annoncer la bonne nouvelle. Tu ne peux le faire qu'en lui offrant ton amitié. Une amitié réelle, désintéressée, sans condescendance, faite de confiance et d'estime profonde.

Pater Pascal Marquard, Bischofsvikar. *Wir befinden uns in der Adventszeit und stehen schon kurz vor der Ankunft des Herrn. Eine Zeit, die für viele von uns und für sehr viele in der ganzen Welt vielleicht das wichtigste Fest des Jahres überhaupt ist. Ein Fest der Familie, ein Fest der Werte, dessen was einem ganz besonders am Herzen liegt und was uns stärkt und auch innerlich nährt.*

In dieser Zeit kommen wir hier zusammen zur Versammlung. In dieser Zeit wollen wir uns für die Kirche, das Werk Christi auf Erden einsetzen, damit seine Botschaft sich immer von Neuem verbreiten kann, damit unsere Gemeinden, unsere Pfarreien leben, damit die Menschen im Glauben leben können, damit sie die Kraft bekommen und auch die Zuversicht haben, sich einzusetzen für das Reich Christi, für das Reich Gottes. In dieser Zeit kommen wir zusammen mit unseren Sorgen, mit unseren eigenen Nöten, auch mit dem was in der Welt geschieht, mit dem tragischen Anschlag in Strassburg beispielsweise, mit den Kriegen, mit den Auseinandersetzungen, die überall in der Welt sind. In dieser Zeit wollen wir besonders um den Frieden beten, um den Frieden für uns selber, in unseren Familien, um den Frieden in unseren Pfarreien, in den Gemeinden, um den Frieden zwischen den Völkern.

Herr, mache mich zu einem Werkzeug deines Friedens. Dass ich liebe, wo man hasst, dass ich verzeihe, wo man beleidigt, dass ich verbinde, wo Streit ist, dass ich die Wahrheit sage, wo Irrtum ist, dass ich Glauben bringe, wo Zweifel droht, dass ich Hoffnung wecke, wo Verzweiflung quält, dass ich Licht entzünde, wo Finsternis regiert, dass ich Freude bringe, wo der Kummer wohnt. Herr, lass mich trachten nicht, dass ich getröstet werde, sondern dass ich tröste, nicht, dass ich verstanden werde, sondern dass ich verstehe, nicht, dass ich geliebt werde, sondern dass ich liebe, denn wer sich hingibt, der empfängt, wer sich selbst vergisst, der findet, wer verzeiht, dem wird verziehen und wer stirbt, der erwacht zum Leben.

Wir wollen gemeinsam beten, wie Christus uns zu beten gelehrt hat:

Vater unser im Himmel, geheiligt werde dein Name, dein Reich komme, dein Wille geschehe, wie im Himmel so auf Erden. Unser tägliches Brot gib uns heute, und vergib uns unsere Schuld, wie auch wir vergeben unseren Schuldigern. Und führe uns nicht in Versuchung, sondern erlöse uns von den Bösen. Denn dein ist das Reich und die Kraft und die Herrlichkeit, in Ewigkeit. Amen. Und so segne, behüte und begleite uns der gütige und barmherzige Gott, der Vater, der Sohn und der Heilige Geist. Amen.

Madame la Présidente, merci pour votre attention et à tous une bonne séance.

Mme Rösli Imfeld, doyenne d'âge. Merci à nos Vicaires épiscopaux pour cet instant de recueillement et d'encouragement.

2. Communications de la doyenne d'âge

2. Mitteilungen der Alterspräsidentin

Mme Rösli Imfeld, doyenne d'âge. Dans le courant de la matinée, nous aurons la traditionnelle pause-café et à l'issue de la séance un petit apéritif sera servi avant de débiter l'Assemblée de la Caisse.

Vous avez tous reçu l'ordre du jour. Est-ce que quelqu'un souhaite modifier cet ordre du jour ? Ce n'est pas le cas. L'ordre du jour est donc accepté.

Avec l'assistance précieuse du Conseil exécutif sortant – que je remercie chaleureusement – nous avons préparé cette séance. Le Bureau provisoire est constitué de la manière suivante : MM. Matthieu Canevascini, Robert Eugster, Bruno Häller, Jean-Pierre Jaquet, Daniel Ruffieux, Jean-Daniel Wohlhauser et moi-même. Les membres de ce Bureau officieront comme scrutateurs durant toute l'Assemblée.

Je vous fais part des excusés à cette séance.

3. Validation (art. 8 RAss) 3. Validierung (Art. 8 VerR)

- a) **Rapport de la Commission juridictionnelle**
- a) **Bericht der Justizkommission**

Mme Rösli Imfeld, doyenne d'âge. Conformément à l'article 8 du Règlement de l'Assemblée, le Bureau provisoire a demandé à la Commission juridictionnelle un rapport sur les éventuels recours électoraux dont elle a été saisie. Le Président de la Commission juridictionnelle, M. Louis Sansonnens, dans sa lettre du 30 novembre 2018, déclare que « durant tout le temps où il a présidé la Commission juridictionnelle, soit du 13 décembre 2008 à ce jour, il n'a été porté à la connaissance de l'instance précitée aucun recours électoral au sens de l'art. 66 al.2 litt. b Statut ».

- b) **Rapport du Bureau provisoire**
- b) **Bericht des provisorischen Büros**

Mme Rösli Imfeld, doyenne d'âge. Le Bureau provisoire a pour tâche de vérifier le déroulement des élections et de rédiger un rapport à ce sujet. Ce n'est qu'après ce rapport entendu que l'Assemblée validera l'élection par un vote.

J'invite donc M. Matthieu Canevascini, rapporteur de notre Bureau sur ce point, à venir au pupitre et nous faire part dudit rapport.

M. Matthieu Canevascini. Mme la Présidente, doyenne d'âge, Messieurs les Vicaires épiscopaux, Mesdames et Messieurs les délégués.

Nous avons l'honneur de vous présenter le rapport du Bureau provisoire relatif à la validation des élections et à la désignation. Le Bureau provisoire a siégé le 12 décembre, mercredi dernier et ce matin, 15 décembre. A titre préliminaire, le Bureau provisoire déclare : aucun recours électoral n'a été déposé auprès de la Commission juridictionnelle.

Deuxièmement, le présent rapport ne concerne que les membres de l'Assemblée, à l'exclusion des membres candidats éventuellement désignés et restés en réserve. Leur élection à la suite d'une vacance sera vérifiée par la commission des affaires juridiques, conformément à l'article 19 du Règlement. Sur cette base, le Bureau provisoire vous soumet ce rapport.

L'élection des 40 membres représentant nos paroisses, élus dans les cercles électoraux qui correspondent à l'organisation ecclésiale en vigueur au moment de l'élection.

Le Bureau provisoire a fait procéder au contrôle de l'électorat prévu par l'article 55 du Statut, soit l'Assemblée des délégués, le Conseil de gestion ou l'Assemblée paroissiale, selon le statut de l'Unité pastorale ou selon les Directives du Conseil exécutif lorsqu'une paroisse n'appartient pas à une unité.

Le contrôle des majorités absolues a été effectué pour les premier et deuxième tours ou de la majorité relative au troisième tour.

Le contrôle des noms de l'ensemble des membres élus à l'Assemblée a aussi été effectué.

Sur cette base, le Bureau provisoire vous signale quelques situations particulières, essentiellement dues aux difficultés de la nouvelle procédure électorale qui a été utilisée pour la première fois pour cette législature.

- Dans les cercles électoraux Saint Urbain et Sankt Urban, conformément à l'article 40, alinéa 3 du Règlement concernant l'exercice des droits politiques ecclésiastiques, le fameux REDPE comme son nom l'indique, le Conseil exécutif a constitué par Directive deux organes électoraux ad hoc pour ces deux cercles, dont les paroisses ne sont pas constituées en UP. Le Bureau provisoire vous propose de valider ces élections. Organe électoral non conforme. Dans une UP, à savoir la « Seelsorgeeinheit Freiburg Stadt und Umgebung », le Bureau provisoire a constaté que l'élection du représentant avait été faite par le Conseil de gestion, alors que pour les UP constituées en association, c'est l'Assemblée des délégués qui est compétente. Comme aucun recours n'a été déposé, le Bureau provisoire vous propose de valider néanmoins cette élection. Formalités et délais non respectés. Toutes UP confondues, plusieurs paroisses ont dépassé le délai de désignation des candidats et/ou n'ont pas communiqué les procès-verbaux, de manière parfaitement conforme au Règlement. Ces informalités n'affectent cependant pas la validité des scrutins et le Bureau provisoire vous propose de ne pas en tenir compte. Il relève cependant, que les instructions données au

paroisses pour la prochaine élection, devront être précisées. Démissions pour des raisons personnelles. Deux membres de l'Assemblée élus, l'un de l'UP Notre-Dame de l'Evi et l'autre de l'UP Sainte Trinité, ont d'ores et déjà présenté leur démission, ce qui fait que le nombre des délégués élus représentant les paroisses est actuellement de 38.

Concernant l'élection des 8 membres (prêtres, diacres et agents pastoraux laïques), ils ont été élus par leurs pairs, conformément au règlement interne aux élections des prêtres et des diacres permanents et au règlement interne défini par la Commission du personnel des agents pastoraux. Le Bureau provisoire vous propose de valider l'élection de ces 8 représentants.

Pour ce qui est de l'élection des 2 représentants des communautés religieuses, élus pas les religieux et religieuses domiciliés dans le Canton. L'Association des Communautés religieuses romaines du Canton de Fribourg ASCOREF, qui représente depuis 2007 les religieuses et les religieux du Canton, a élu 1 religieuse et 1 religieux comme représentants de leur communauté. Le Bureau provisoire vous propose de valider l'élection de ces 2 représentants.

Quant à l'élection de 3 représentants des mouvements reconnus par l'autorité diocésaine, élus par les organes de ces mouvements, deux représentants francophones ont été élus conformément au règlement interne pour l'élection des délégués et mouvement francophones à l'Assemblée et un représentant germanophone a été élu conformément aux règles des mouvements germanophones. Le Bureau provisoire vous propose de valider l'élection de ces 3 représentants.

Enfin, la désignation de 7 délégués par l'Evêque a eu lieu et le Bureau provisoire en a pris acte, conformément à l'Art. 54, litera e) du Statut. La liste finale pour la nomination définitive a été dûment communiquée le 14 décembre 2018. Malgré ce délai très court, les délégués ont reçu la convocation à notre séance constitutive.

En conclusion, au terme de ces travaux, le Bureau provisoire propose, à l'unanimité, de valider l'élection ou la désignation des 58 membres élus, désignés actuellement dans l'Assemblée.

Mesdames et Messieurs je vous remercie de votre attention.

Mme Rösli Imfeld, doyenne d'âge. Merci M. Canevascini. J'ouvre la discussion. La parole n'est pas demandée, la discussion est close.

c) Validation

c) Validierung

Mme Rösli Imfeld, doyenne d'âge. Nous allons donc voter sur le rapport du Bureau provisoire, relatif à la validation des élections et de désignation des délégués à l'Assemblée.

Je prie ceux qui approuvent la validation de l'élection et de la désignation de le manifester en se levant. J'invite maintenant ceux qui s'opposent de se lever. Y a-t-il des abstentions ? Ce n'est pas le cas.

Vote / Abstimmung

Les élections sont ainsi validées. Par 56 oui, 0 non et 0 abstentions.

4. Assermentation avec appel nominal

4. Vereidigung mit Namensaufruf

Mme Rösli Imfeld, doyenne d'âge. Selon l'article 10 du Règlement de l'Assemblée, nous allons passer à l'assermentation des délégués.

Je vais d'abord lire la formule de serment dans les deux langues. Monsieur Mayor appellera chacune et chacun par son prénom et par son nom et la personne se lèvera et dira dans sa langue, soit « je le jure » ou « ich schwöre es ». Cet appel nominal sera effectué selon l'ordre des cercles.

La formule du serment est la suivante :

« En présence de Dieu, Père, Fils et Saint-Esprit, je jure de remplir fidèlement et consciencieusement les devoirs de ma charge. »

Die Eidesformel lautet:

« In Gegenwart Gottes, des Vaters, des Sohnes und des Heiligen Geistes, schwöre ich, die Pflichten meines Amtes getreu und gewissenhaft zu erfüllen. »

Je donne la parole à M. Mayor.

M. Patrick Mayor. Valentine Murith, Daniel Ruffieux, Robert Eugster, Francisco Ferreira, Arnaud Lainé, Gaby Rotzetter, Bruno Häller, Jean-Daniel Wohlhauser, Patrick Blanc, Ida Rappo, François Roubaty, Daniel Werro, Jean-Pierre Jaquet, Marie-Luce Baechler, Marc Corminboeuf, Carlo Bonferroni, Marie-Claude Fontaine, Christophe Girard, Véronique Laurencet-Esseiva, Sandrine Raboud, Michel Mettraux, Raphaël Monney, Nadia Ruffieux, Eric Broccard, Bernard Geinoz, René Jaquet, Jeanine Seydoux, Jean-François Tercier, Gérard Duding, Walter Buchs, Yvette Haymoz, Martha Baeriswyl-Kilchoer, Arnold Schöpfer, Josef Fasel, Aloïs Gilli, Yvonne Stempfel, Bernard Deschenaux, Bettina Gruber Haberditz, Niklaus Kessler, Roberto Pellizzari, Eliane Quartenoud, Norbert Talpas, Marie-Jeanne Waber-Pittet, Mireille Yerly-Gassmann, Frère Pierre Hofstettler, Petra Alessandra Del Curto, Rösli Imfeld, Jasmin Judith Maggetti, Matthieu Canevascini, Martin Hüging, Adalric Jatsa, Alexis Morard, Emmanuel Rey, Paul Salles, Cécile Thiémond. La liste est complète.

Mme Rösli Imfeld, doyenne d'âge. Je vous souhaite beaucoup de joie dans votre engagement, la joie de l'Évangile. Et la présence de l'Esprit Saint qui vous guide dans vos activités pour l'Église.

5. Élections au sein de l'Assemblée (art. 56 al. 1 Statut) **5. Wahlen der Versammlungsorgane (art. 56 Abs. 1 Statut)**

Mme Rösli Imfeld, doyenne d'âge. Nous allons débiter les élections par la Présidence de l'Assemblée.

5.1 Présidence de l'Assemblée (art. 11 et 14 RAsy)

5.1 Präsidium der Versammlung (Art. 11 und 14 VerR)

a) Président, -e de l'Assemblée (au bulletin secret)

a) Präsidentin/Präsident der Versammlung (geheime Wahl)

L'élection du président de l'Assemblée se fait à bulletin secret. Les deux premiers tours de scrutin sont libres. Dans les tours suivants, de nouveaux candidats ne peuvent plus être présentés et, à chaque tour, le candidat qui a obtenu le moins de voix est éliminé et son nom n'entre plus en considération pour les tours suivants.

Mme Rösli Imfeld, doyenne d'âge. Comme vous le constatez, un seul candidat est proposé pour cette fonction en la personne de M. Walter Buchs, président sortant de la Commission de gestion. Y a-t-il d'autres propositions ? Non. Quelqu'un souhaite présenter M. Buchs ? Oui, c'est le cas.

Pater Pascal Marquard, Bischofsvikar. Madame la Présidente, Messieurs, Mesdames, ich versuche das Unmögliche möglich zu machen, jemanden vorzustellen, den man eigentlich nicht vorstellen kann, weil ihn die meisten schon kennen und dennoch ist der Moment angebracht, einen kurzen Moment einzuhalten, um sich bewusst zu werden und zu vergegenwärtigen, was Walter Buchs in seinem Leben schon alles getan hat und warum er in besonderer Weise geeignet ist für dieses Amt. Vor allem auch für die Personen, die neu hier im Saal sind und ihn auch weniger kennen.

Walter Buchs ist in der Stadt Freiburg wohnhaft, aber sein Herz schlägt in Jaun. Das ist so eine Besonderheit von Jaunern, die nicht in Jaun wohnen. Er ist zweisprachig in jeder Hinsicht, ist hervorragend französischsprachig auch. Er hat ursprünglich ein Diplom in Volkswirtschaft gemacht, dann aber sich weitergebildet im Journalismus und hat verschiedene Funktionen in Schweizerischen und auch Internationalen Katholischen Medienorganisationen wahrgenommen. Er war lange Jahre Redaktor der Freiburger Nachrichten und hat in weiteren Zeitschriften regelmässig geschrieben.

Zahlreiche kirchliche Engagements zeichnen ihn aus, insbesondere Tätigkeiten in der Pfarrei, verschiedenen Gruppierungen als Lektor und anderen Tätigkeiten. Er hat im Seelsorgeverband der Stadt Freiburg Tätigkeiten ausgeübt und sich in besonderer Weise auch in der Begleitkommission für die ökumenische Behindertenseelsorge Deutschfreiburgs eingesetzt.

Seine Engagements innerhalb der Körperschaft sind ebenfalls beeindruckend. Er war Delegierter seit den 90-er Jahren, Mitglied der Geschäftsprüfungskommission und zuletzt eben Präsident, war ebenfalls Präsident der Spezialkommission zur Teilrevision des Kirchenstatuts, sowie der Kommission zur Förderung der Pfarrefusionen und jener der Änderung des Geschäftsreglements der Versammlung, welches unter anderem auch konkrete Auswirkungen auf unsere heutige Versammlung haben.

Walter Buchs ist ihnen bekannt. Er ist auch von Herzen ein Mensch, den man gerne in einer Funktion sieht, weil er uns durch seine Persönlichkeit überzeugt. Ich kann ihnen Walter Buchs nur ans Herz legen und seine Wahl unterstützen. Vielen Dank.

Mme Rösli Imfeld, doyenne d'âge. Vielen Dank für diese Präsentation. Merci beaucoup pour cette présentation. Puisqu'il n'y a pas d'autres candidatures, nous pouvons donc passer au vote.

Conformément au Règlement de l'Assemblée, le vote se fait au bulletin uninominal et à la majorité absolue des bulletins valables.

Nous procédons au premier tour du scrutin et pour ce faire, je prie les scrutateurs de distribuer les bulletins de couleur orange. Vous ne pouvez écrire qu'un seul nom sur le bulletin que vous pliez avant de le déposer dans l'urne.

Mme Rösli Imfeld, doyenne d'âge. Mesdames, Messieurs. Voici le résultat de l'élection du président de l'Assemblée.

Vote / Abstimmung

Bulletins distribués :	56
Bulletins rentrés :	55
Bulletins blancs ou nuls :	3
Bulletins valables :	52
Majorité absolue :	27

Est élu Buchs Walter avec 52 voix.

Mme Rösli Imfeld, doyenne d'âge. Avant de me retirer et céder ma place au nouveau président, je tiens à le féliciter très chaleureusement et lui souhaite tout le meilleur pour ces cinq prochaines années.

À vous, Mesdames, Messieurs, je vous souhaite déjà de belles et saintes fêtes de Noël et de fin d'année. Merci.

M. le Président. Sehr geehrte Frau Doyenne, ich benütze bewusst den französischen Ausdruck, da die deutsche Übersetzung dieses Ausdrucks etwas despektierlich ist.

Geschätzte Damen und Herren Delegierte, liebe Kolleginnen und Kollegen, ich grüsse selbstverständlich alle anderen Personen, die sich in diesem Saal befinden. Wie sie es an meiner Stimme hören, stellt sich für mich die Frage, was sagt man in einem solchen Moment, wenn man fast mehr Bürde, als Würde spürt. Eines tue ich trotzdem von ganzem Herzen. Ich danke ihnen ganz herzlich für diesen eindrücklichen Vertrauensbeweis. Es ist fast ein stalinistisches Ergebnis. Damit setzen sie die Hoffnung in mich, für einen guten Betrieb in diesem Parlament zu sorgen, wo jeder und jede, der/die es wünscht, im Rahmen der geschäftlichen Regelung zu Wort kommt und auch ausgiebig, wo aber unter Einhaltung der Rechte der Delegierten auch auf einen zügigen Ablauf geachtet wird. Das sage ich in Klammern, bedeutet natürlich, dass alle Beteiligten sich jeweils gut vorbereiten. Packen wir also die Aufgabe gemeinsam an.

Mesdames et Messieurs les délégués, chers collègues, je salue évidemment toutes les personnes présentes dans cette salle. Que dire à un moment où le sentiment de la charge qui m'attend est plus fort que l'honneur que vous m'avez fait ? Malgré cette première réaction, je vous remercie très chaleureusement pour ce vote impressionnant de confiance, ce qui renforce ma volonté de m'engager. Cet engagement signifie tout d'abord, assurer les attributions du président, comme elles sont énumérées à l'article 12 de notre Règlement de l'Assemblée. Cela veut aussi dire, être disponible si quelqu'un en fait la demande, mais je n'interviendrai que si je suis sollicité. Parce que, dans ce contexte, je souligne que pour moi il est important de respecter les compétences des autres personnes qui assument des responsabilités. Il est aussi important de respecter les attributions des différents organes de notre organisation, des organes pastoraux notamment, ce qui va de soi avec notre système dual. Ceci dit, je propose que nous continuions cette assemblée. Merci encore une fois pour votre confiance.

b) 1^{er} ou 1^{ère} vice-président, -e

b) Erste/r Vizepräsidentin/-präsident

M. le Président. Bien, nous allons poursuivre cette Assemblée avec d'abord l'élection du 1^{er} ou 1^{ère} vice-présidente qui sera élu-e par scrutin uninominal.

Nous avons une candidature qui est affichée, c'est celle de M. Matthieu Canevascini. Est-ce que je peux donner la parole à quelqu'un pour le présenter ? Mme Thiémar.

Mme Cécile Thiémard. Oui, M. le Président, Mesdames et Messieurs, j'ai l'honneur de vous présenter la candidature de Matthieu Canevascini à la 1^{ère} vice-présidence de cette Assemblée. Matthieu Canevascini a suivi ses études au Collège St-Michel de 1981-1988. Il a suivi des études de droit à Fribourg et à Amsterdam de 1988-1993. Il a obtenu son brevet d'avocat en 1998. Il était assistant, puis lecteur en droit européen à l'Université de Fribourg de 1995-2005 et chargé d'enseignement à l'Université de Strasbourg de 2004-2017. Il a été secrétaire de l'Association « Plaider les droits de l'homme (PLDH) » de 2006-2016 à Strasbourg. Matthieu Canevascini pratique le barreau. Il est avocat à Morat depuis 2018. Matthieu Canevascini a siégé comme vice-président de cette assemblée depuis fin 2016 à maintenant. Il était membre de diverses commissions, surtout de la commission spéciale sur la modification du Règlement sur les paroisses et du Règlement concernant l'exercice des droits politiques ecclésiastiques et du Statut. Je vous recommande vivement cette candidature de Matthieu Canevascini.

M. le Président. Merci bien Madame Thiémard pour cette présentation. Est-ce qu'il y a d'autres propositions ? Cela ne semble pas être le cas. Alors dans ce cas-là, selon le Règlement, M. Canevascini est élu tacitement. Je le félicite. Et je le prie de prendre sa place à ma droite, vue par vous. Je n'osais pas dire à ma gauche.

- c) 2^e vice-président, -e
- c) Zweite/r Vizepräsidentin/-präsident

M. le Président. Nous procédons maintenant à l'élection du/de la 2^e vice-président, -e. Nous avons ici aussi une candidature, en la personne de M. Jean-François Tercier. A qui est-ce que je peux donner la parole pour le présenter, svp. ? M. Jaquet.

M. René Jaquet. Monsieur le Président, chers collègues, en préambule je vous informe que je suis le porte-parole des délégués des unités 12, 13, 14, 15 et 17, dites du sud, qui regroupent les districts de la Glâne, de la Gruyère et de la Veveysse. Cependant, les candidats aux divers postes sont proposés au nom de leurs unités respectives. Je le préciserai à chaque présentation. Alors pour le poste de 2^{ème} vice-président, j'ai le plaisir de vous présenter M. Jean-François Tercier de l'UP 15, Notre-Dame de Compassion. Jean-François Tercier a 56 ans, est marié, deux grands enfants aux études et à l'armée, examinateur selon OCVM (Ordonnance des Conducteurs de Véhicules Moteurs), auprès des TPF. Concernant la Paroisse de Bulle/La Tour, il a été membre de la commission financière pendant 10 ans. Il est maintenant membre du Conseil paroissial depuis 10 ans. Au sein de notre Corporation, membre de l'Assemblée depuis 10 ans, dont 5 comme membre du Bureau. Merci.

M. le Président. Merci bien M. Jaquet. Je prie M. Tercier de se lever vite avant que je pose la question : Est-ce qu'il y a d'autres candidatures ? Cela n'est pas le cas. Alors M. Tercier est également élu tacitement. Je le félicite et je le prie aussi de prendre la bonne place.

5.2 Scrutateurs

5.2 Stimmzähler

- a) Scrutateurs et scrutatrices de l'Assemblée (4)
- a) der Stimmzähler/innen der Versammlung (4)

M. le Président. Nous poursuivons les élections avec l'élection de 4 scrutateurs/trices.

Pour cette élection, nous procédons par un scrutin de liste ; c'est-à-dire que nous allons élire les 4 scrutateurs en bloc ; soit tacitement, ou alors s'il y a plus de 4 candidats ou que le bulletin secret est demandé par un cinquième des membres présents, nous procéderions à l'élection à bulletins secrets à 4 lignes. Comme vous pouvez le constater à l'écran, nous avons pour le moment 3 candidats, respectivement 3 candidates. Est-ce que quelqu'un veut présenter M. Geinoz ? Oui, c'est le cas.

M. René Jaquet. M. le Président, chers collègues, j'ai l'honneur de vous présenter M. Bernard Geinoz qui a 48 ans est marié et père d'une fille. Il est chef d'équipe cantonnier. Il est membre du Conseil paroissial depuis 20 ans. Il habite à Pont-la-Ville, unité paroissiale 15. Merci.

M. le Président. Merci bien. Je donne la parole pour la présentation de Mme Baeriswyl à M. Schöpfer.

M. Arnold Schöpfer. Ich präsentiere Ihnen Martha Baeriswyl. Sie ist wohnhaft in Schmitten, in der Pfarrei Schmitten. War dort auch Pfarreipräsidentin während 10 Jahren. Wir empfehlen Ihnen Martha Baeriswyl als Stimmzählerin zu wählen.

M. le Président. Merci bien pour cette présentation. Est-ce que je peux donner la parole à quelqu'un pour présenter Mme Cécile Thiémarc ? Ce n'est presque pas nécessaire, mais pour la bonne forme, il faut quand même traiter tout le monde de la même façon.

M. Emmanuel Rey. Pour vous faciliter le travail, je vous présente donc Mme Cécile Thiémarc ici à ma gauche, qui est du Conseil paroissial de la Paroisse St-Pierre à Fribourg qui fait maintenant partie de l'Unité pastorale Saint Joseph. Formation d'économiste, elle est mariée, mère de deux enfants adultes, au Conseil paroissial depuis 16 ans.

M. le Président. Merci bien pour cette présentation. Nous constatons que nous avons pour le moment 3 candidats/tes pour 4 postes. Je vous encourage vivement à faire encore une proposition, afin que nous puissions terminer ce point de l'ordre du jour. Alors, j'attends une proposition. Cela ne semble malheureusement pas être le cas. Oui ça l'est, M. Mettraux, à vous la parole.

M. Michel Mettraux. Nous improvisons un peu la présentation de Sandrine Raboud qui est la candidate suppléante. Elle se dévoue pour ce poste. Elle est mariée, a 5 enfants, double nationale Suisse/Italie. Elle est déléguée de l'Assemblée depuis 2013, ancienne catéchiste. Elle est vice-présidente de paroisse et auxiliaire de crèche remplaçante. Active politiquement dans son district la Glâne, elle est présidente de l'ensemble vocal Mon Pays à Fribourg. Elle est représentante de l'UP 12, elle vient de Villarsviriviaux.

M. le Président. Merci bien pour cette présentation. En la priant de se lever. Est-ce qu'il y a d'autres propositions. Alors cela ne semble pas être le cas. Je constate que nous avons en la personne de Bernard Geinoz, Martha Baeriswyl, Sandrine Raboud et Cécile Thiémarc 4 candidats/tes pour 4 postes. Alors les 4 personnes sont élues tacitement. Je les félicite très sincèrement.

b) Scrutatrices et scrutateurs suppléants de l'Assemblée (4)

b) Ersatzstimmzähler/innen der Versammlung (4)

M. le Président. Nous allons passer à l'élection suivante, les scrutateurs/trices suppléant(e)s. Nous devons élire quatre scrutateurs/trices suppléants qui sont, comme leur nom l'indique, appelés à suppléer — en séance lorsqu'un scrutateur est absent ou empêché.

Ici aussi, nous procédons par un scrutin de liste ; c'est-à-dire que nous allons élire en bloc ; soit tacitement, soit, s'il y a plus de 4 candidats ou que le bulletin secret est demandé par un cinquième des membres présents, nous procéderions à l'élection à bulletins secrets à 4 lignes.

En ce moment, nous avons une seule candidature en la personne de Aloïs Gilli qui avait déjà assumé cette fonction lors de la dernière période. Est-ce que quelqu'un souhaite le présenter ?

Herr Arnold Schöpfer. Wir stellen ihnen Herrn Aloïs Gilli als Ersatzstimmzähler vor. Er ist in der Pfarrei Giffers-Tentlingen zu Hause. War auch schon in der letzten Legislatur als Ersatzstimmzähler tätig und auch im Parlament. Er ist auch in der Pfarrei aktiv als Lektor, Kommunionhelfer und Sigrüst ebenfalls in der Pfarrei Giffers-Tentlingen. Wir empfehlen ihnen Aloïs Gilli zur Wahl, können ihnen aber zusätzlich auch noch Josef Fasel als Ersatzstimmzähler vorschlagen. Er ist zu Hause in St. Silvester, ist dort ebenfalls im Pfarreirat tätig und auch aktiv in der Pfarrei und ist seit dieser neuen Legislatur heute das erste Mal als Delegierter anwesend. Ich empfehle ihnen noch Josef Fasel zur Wahl. Ich bitte Aloïs Gilli und Josef Fasel kurz aufzustehen. Herzlichen Dank.

M. le Président. Merci bien pour ces deux présentations. Est-ce qu'il y a d'autres propositions ? M. Jaquet.

M. René Jaquet. J'ai le plaisir de vous présenter M. Raphaël Monney qui fait partie de l'unité Saint-Denis. Il est membre du Conseil de gestion. Il a 58 ans, est marié et père de deux enfants. Apiculteur, il est président du conseil paroissial de St-Martin depuis 8 ans.

M. le Président. Merci bien pour cette présentation. Je le prie vite de se lever. Est-ce qu'il y a d'autres propositions ?

M. François Roubaty. M le Président, Mesdames, Messieurs, pour l'UP de la Brillaz, je vous présente Mme Ida Rappo qui fonctionnait déjà comme scrutatrice à la dernière législature. Ida Rappo est vice-présidente du conseil paroissial d'Autigny. Je vous remercie.

M. le Président. Merci bien pour cette présentation. En la priant de bien vouloir se lever. Merci bien. Est-ce qu'il y a d'autres propositions ? Cela ne semble pas être le cas. Nous avons donc également les 4 candidatures pour les 4 postes, en les personnes de MM. Aloïs Gilli, Josef Fasel, Raphaël Monney et Mme Rappo. Je constate que ces 4 personnes sont également élues tacitement et je les félicite.

M. le Président. Mesdames et Messieurs, chers collègues, avant que vous ayez trop chaud ou trop froid, nous allons passer à la pause-café. Il est maintenant 10 heures moins 11. On fait la pause jusqu'à 10h05. Je prie celles et ceux qui n'ont éventuellement pas encore rempli et donné leur fiche de renseignements, de le faire auprès du secrétariat. Je lève momentanément la séance. Merci bien.

(Pause)

M. le Président. Nous allons poursuivre cette assemblée. A la demande de celles et ceux qui ont organisé cette assemblée, je vous propose d'inverser un peu l'ordre du jour pour la raison suivante. Les membres de la Commission juridictionnelle qui sont présents, n'aimeraient pas attendre la fin de cette assemblée pour pouvoir rentrer à domicile. Je vous fais la proposition suivante. Nous allons continuer maintenant avec le point 6) de l'ordre du jour « Élection du Conseil exécutif ». Nous procéderons ensuite à l'élection de la Commission juridictionnelle et, juste après, nous assermenterons les personnes de ces deux organes, afin qu'elles puissent être libérées. Et pendant l'élection de la Commission des affaires juridiques et de la Commission de gestion, le Conseil exécutif nouvellement élu, pourra se retirer pour une première séance. Avant leur assermentation, ils ne sont pas habilités à se réunir et à décider. Ensuite, on reviendra à l'élection de la Commission des affaires juridiques. Je vous pose donc la question suivante pour le changement de l'ordre du jour : est-ce que quelqu'un s'oppose à cette manière de procéder ? Cela ne semble pas être le cas. Nous allons maintenant procéder à l'élection du Conseil exécutif. (Note de rédaction : poursuivre la lecture aux points 6 à 9.)

5.3 Commission des affaires juridiques (art. 17 et 18 RAss)

5.3 Wahl der Kommission für Rechtsfragen (Art. 17 und 18 VerR)

a) Président, -e

a) Präsidentin/Präsidenten

M. le Président. Pour la Commission des affaires juridiques, nous avons une candidature pour la présidence en la personne de M. Robert Eugster. À qui est-ce que je peux donner la parole ? M. Jaquet le présente.

M. Jean-Pierre Jaquet. M. Eugster est âgé de 72 ans. Il est originaire d'Oberegg en Appenzell Rhodes Intérieur. Il est domicilié à Fribourg depuis 51 ans. Il est marié et papa de 3 fils et grand-papa de 5 petits-enfants. Il a effectué une formation académique à l'Université de Fribourg et est licencié en droit civil et en droit canonique. Il a terminé sa carrière professionnelle comme sous-directeur de l'Office Fédéral des migrations pour lequel il a été responsable pour les affaires internationales. Chef de délégation pour les négociations internationales, délégué de la Suisse dans plusieurs groupes de travail de l'ONU, du Conseil de l'Europe et de l'Union Européenne. Il est parfaitement bilingue, peut-être même plus, certainement même plus. Il œuvre actuellement comme bénévole en tant que président du Centre missionnaire de Fribourg et comme membre du comité de l'Association des Amis de Frère Nicolas. Il est membre de cette même Assemblée depuis 2 législatures et était président de la Commission des affaires juridiques lors de la dernière période. Par conséquent, il est vraiment l'homme de la situation, ce d'autant plus qu'il a parfaitement rempli son rôle dans la législature précédente. Merci.

M. le Président. Merci bien pour cette présentation. Est-ce qu'il y a d'autres candidatures ? Cela ne semble pas être le cas. M. Eugster étant le seul candidat pour cette fonction, il est élu tacitement et je le félicite.

b) Membres (6)

b) übrige Mitglieder (6)

M. le Président. Nous poursuivons les élections avec les membres de cette Commission qui a, outre le président, 6 membres. Comme vous le voyez sur l'écran, nous n'avons pour le moment qu'une seule personne parce que Mme Yvonne Stempfeli n'est plus candidate à cette Commission. Est-ce que je peux prier quelqu'un de présenter Mme Laurencet-Esseiva ? M. Jaquet.

M. René Jaquet. J'ai l'honneur de vous présenter Mme Véronique Laurencet-Esseiva qui est domiciliée à Villaz-St-Pierre. Elle est mariée, a trois enfants âgés de 9 à 18 ans. Abordée par le Conseil paroissial de Villaz pour un engagement à la Corporation cantonale, elle a accepté, compte tenu notamment de sa connaissance des outils juridiques. Elle a une formation d'avocate et de notaire et exerce actuellement sa profession de notaire à Fribourg et Romont. Concernant ses engagements dans l'Église, elle fait partie avec son mari, de l'équipe de Notre-Dame depuis environ 15 ans. Merci.

M. le Président. Merci bien pour cette présentation. Il y a d'autres candidatures ? Je donne la parole à M. Schöpfer.

M. Arnold Schöpfer. Ich kann Ihnen von der deutschsprachigen Fraktion Alois Gilli vorschlagen, als Mitglied dieser Kommission. Ich habe ihn bereits vorgestellt als Ersatzstimmzähler für die Versammlung.

M. le Président. Merci pour cette présentation. Nous avons encore besoin d'autres candidatures. M. Eugster aimerait bien encore être un peu épaulé. Cela ne semble malheureusement pas être le cas.

M. Schöpfer, je vous cède encore une fois la parole.

M. Arnold Schöpfer. Es ist vielleicht vielen nicht klar, was für Aufgaben diese Kommission genau hat. Es gibt nicht so viel Aufwand, wie man sich das vorstellt, wie in anderen Kommissionen. Darum wäre es vielleicht nicht falsch, wenn man kurz vorstellen könnte, was die Aufgaben dieser Kommission sind.

M. le Président. Vielen Dank für diese Anregung. Je crois que j'ose donner la parole au président sortant de cette Commission, M. Eugster. Et entre temps peut-être l'une ou l'autre personne sera décidée de se mettre à disposition. Je te donne la parole.

M. Robert Eugster. Merci beaucoup. M. le Président, chers collègues, effectivement tâche principale de cette Commission des affaires juridiques est de valider les élections, soit tous les remplacements en cours de période administrative, ce qui implique de faire exactement le même examen qu'on nous avons fait ce matin et durant la semaine, une tâche qui était attribuée au Bureau. Pendant une période administrative il y a pas mal de remplacements qui se font pour des raisons professionnelles, maladie, etc. Notre Commission avait toujours l'habitude de siéger avant les assemblées, pour éviter des séances supplémentaires en dehors des Assemblées. Je pense qu'il y a ici beaucoup de délégués qui sont déjà occupés par d'autres tâches et notre travail, c'est d'éviter le plus possible les séances de travail, aussi par des moyens de communication aujourd'hui comme internet ou le e-mail. Autrement dit, pendant la dernière législature, on n'avait aucune séance supplémentaire. Une autre tâche qui ne nous n'a pas beaucoup occupé pendant la dernière période administrative, c'est aussi d'appuyer le Conseil exécutif dans les questions spéciales. Lors de la précédente période administrative ce fut notamment le Règlement sur les Registres Paroissiaux, pour lequel notre Commission a fonctionné comme commission spéciale. Encore une fois, ça c'est une tâche que l'Assemblée décidera en fonction des mandats qu'on leur attribue. Soit, c'est le Conseil exécutif, soit la Présidence qui peut nommer une commission spéciale et nous avec notre savoir juridique, on est à disposition pour des questions comme ça. Mais ça c'est les principales tâches qui nous attendent. La dernière est de valider les rapports de la Commission juridictionnelle qui fut très bref lors des années précédentes, étant donné qu'il n'y avait pratiquement pas d'affaire à traiter par la Commission juridictionnelle. Voilà les principales tâches. Je vous remercie.

M. le Président. Merci bien pour ce complément. Alors après cette information complémentaire, je repose la question : Est-ce qu'il y a d'autres candidatures ?

M. Arnold Schöpfer. Ich erkläre mich bereit, in dieser Kommission mitzuarbeiten.

M. le Président. Merci bien. M. Schöpfer dit, qu'il sera prêt de collaborer dans cette Commission. Mais on ne peut être membre que d'une seule commission. Oui, M. Mettraux, je vous donne la parole.

M. Michel Mettraux. S'il n'y a pas de contre-indication à être scrutateur et membre de cette commission, je me porte candidat comme membre de la Commission des affaires juridiques.

M. Arnold Schöpfer. Kann man nur nicht in zwei Kommissionen sein, aber als Stimmzähler und in einer Kommission kann man sein?

M. le Président. So wie mein erster Vize-Präsident Jurist soeben gesagt hat, man kann nur Mitglied einer Kommission sein, nicht zweier. Stimmzähler ist keine Kommission. Das sollte also möglich sein, Stimmzähler und Mitglied einer Kommission.

La question est de savoir si on peut être à la fois scrutateur et membre d'une commission. Parce que le règlement dit qu'on ne peut être membre que d'une seule commission. Scrutateur n'est pas une commission. Alors il semble que c'est compatible d'être à la fois scrutateur et membre d'une commission. Merci. Oui.

M. Roberto Pellizzari. J'ai deux questions. Faut-il avoir des compétences particulières pour cette Commission ? S'il ne faut pas de compétences particulières, je suis d'accord de me présenter.

M. le Président. Je donne la parole à M. Eugster concernant les compétences particulières de cette Commission.

M. Robert Eugster. M. le Président, chers délégués, évidemment il faut avoir des compétences, mais pas particulières.

M. le Président. Alors M. Pellizzari, vous êtes d'accord d'être membre de cette Commission ?

M. Roberto Pellizzari. Oui

M. le Président. Merci bien. Nous sommes à 4. Qui dit mieux ? Je crois que pour le moment on peut vivre avec ça. Nous avons alors 4 candidatures pour cette Commission. En principe, cette Commission, en plus du président, devrait avoir 6 membres. On pourra toujours les compléter. Et M. Eugster comme président l'a dit, cette Commission ne devra probablement pas tout de suite traiter des affaires. Je pense que lors de notre première séance de la nouvelle année, j'espère que nous pourrons vous présenter les deux membres manquants. Alors je constate que M. Aloïs Gilli, Mme Véronique Laurencet-Esseiva, M. Roberto Pellizzari et Mme Sandrine Raboud sont tous les 4 élus tacitement. Je les remercie beaucoup.

5.4 Commission de gestion (art. 17 et 18 RAss)

5.4 Geschäftsprüfungskommission (Art. 17 und 18 VerR)

a) Président, -e

a) Präsidentin/Präsidenten

M. le Président. Nous passons à l'élection de la Commission de gestion. La Commission de gestion est composée de 9 membres. Le président et 8 membres. Nous devons d'abord élire le président et après les 8 autres membres. Je demande qui est candidat à la présidence de cette Commission, à qui est-ce que je peux donner la parole ?

M. Daniel Ruffieux. M. le Président, chers délégués, j'ai le plaisir de vous présenter la candidature de M. Jean-Pierre Jaquet pour le poste de président de la Commission de gestion. M. Jean-Pierre Jaquet est âgé de 60 ans. Il est originaire de Grolley et y habite. Il est marié et papa de 3 fils, grand-papa de 2 petits-enfants. Il a effectué une formation académique à l'Université de Fribourg et l'a terminée avec le titre de docteur en biologie de cette même Université. Depuis 2001, à la suite d'une reconversion professionnelle importante, il travaille comme consultant informatique et chef de projet chez Cisel Informatique SA à Matran. Il a été durant 17 ans vice-président du Conseil paroissial de Grolley et responsable des finances. Il est gérant du bénéfice curial de cette même paroisse depuis 1991. Il est membre de cette noble Assemblée depuis le 27 novembre 2010, comme délégué de l'UP 8, Sainte Trinité. Par conséquent son profil correspond tout à fait au poste à repourvoir et je vous recommande de voter pour lui.

M. le Président. Merci bien pour la présentation de M. Jaquet. Est-ce qu'il y a d'autres propositions ? Cela ne semble pas être le cas. Je constate alors que nous avons un candidat pour le poste de président de la Commission de gestion. Je peux alors, en votre nom, déclarer M. Jean-Pierre Jaquet tacitement élu président de la Commission de gestion et je le remercie de son engagement.

b) Membres (8)

b) übrige Mitglieder (8)

M. le Président. Nous arrivons à 11h pile à l'avant-dernière élection. C'est celle des membres de la Commission de gestion. Et là nous aurions besoin d'un grand effort encore de votre part. Cette Commission est composée, outre le président, de 8 membres. Alors nous allons brièvement présenter chaque personne, j'insiste brièvement. Si quelqu'un n'est pas présenté par une autre personne, il se présente rapidement lui-même. Nous commençons par M. Broccard. Oui M. Jaquet.

M. René Jaquet. Cher Président, chers collègues, j'ai l'honneur de vous présenter M. Eric Broccard qui a 55 ans et est domicilié à Marsens. Il est marié et père d'un adolescent. Il a une formation d'économiste avec une formation continue en marketing et management public. Depuis 10 ans, il est engagé à l'administration cantonale, auprès de la Direction de l'économie et de l'emploi où il occupe actuellement le poste de responsable de l'État-major au Service public de l'emploi. Il est d'autre part vice-président du conseil paroissial de Vuippens-Marsens et responsable des finances au Conseil de gestion de l'UP de Notre-Dame de Compassion. Merci.

M. le Président. Merci bien. Mme Del Curto.

Mme Rösli Imfeld. Au nom des délégués des mouvements, j'ai le plaisir de vous présenter la candidature de Mme Petra Del Curto. Déléguée à l'Assemblée de la Corporation cantonale depuis 2007. Mme Del Curto,

après l'obtention en 1996 d'une licence à la faculté des Lettres, a poursuivi ses études post-cadres, en obtenant en 2003 un master of Public Administration à l'Institut des hautes études en administration publique, avec une spécialisation dans l'analyse des politiques publiques. Elle a travaillé 5 ans à la Confédération en informatique auprès de « Steuerungsorgan des Bundes », avant de s'engager pendant 5 ans en qualité de déléguée à la prévention et à la promotion de la santé auprès de la Direction de la santé et des affaires sociales de l'État de Fribourg. Elle a été notamment en charge de l'établissement, de l'introduction et du suivi de mandats de prestation et de l'analyse périodique des subventions. Elle a été cheffe de projet à la Haute Ecole de Gestion dans le domaine de gestion de mandats publics. Depuis 2006, elle dirige Caritas Fribourg. Son intérêt pour la gestion, le financement des activités pastorales, l'incite à se porter candidate comme membre de la Commission de gestion.

M. le Président. Merci pour cette présentation. M. Christophe Girard.

M. René Jaquet. J'ai le plaisir de vous présenter la candidature de M. Christophe Girard. Il a 59 ans, est marié et père de deux enfants. Il est fraîchement retraité, après une carrière de plus de 40 ans dans le secteur bancaire. Caissier de la Paroisse de Romont de 1989-2001, il est actuellement président de la Commission financière de ladite Paroisse et membre de la Commission financière de la Commune de Romont. Il est le candidat de l'unité 12, Bienheureuse Marguerite Bays.

M. le Président. Merci bien. Frau Bettina Gruber.

M. Arnold Schöpfer. Ich stelle ihnen Bettina Gruber als Mitglied der Geschäftsprüfungskommission vor. Sie ist wohnhaft in Granges-Paccot, 53-jährig, ist verheiratet und hat zwei erwachsene Töchter. Arbeitet seit 2012 als Pastoralassistentin in der Stadt Freiburg, vorwiegend für die deutschsprachigen Katholiken. Sie hat sich bereit erklärt, in dieser Legislatur als Vertreterin der Pastoralassistentinnen und -assistenten im Parlament Einsitz zu nehmen und auch ihre Anliegen zu vertreten, und wir unterstützen dies, dass auch ein Mitglied dieser Organisation in der Geschäftsprüfungskommission vertreten ist.

M. le Président. Danke für die Präsentation. Und anschliessend Frau Yvette Haymoz.

M. Arnold Schöpfer. Ich kann ihnen ebenfalls Frau Yvette Haymoz als Mitglied der Geschäftsprüfungskommission vorstellen. Sie ist wohnhaft in Düringen, ist seit 2008 im Pfarreirat von Düringen und seit 2013 Pfarrepräsidentin. Sie ist 63-jährig und hat die Ausbildung als Wirtschaftsprüferin. Sie war auch bereits in der letzten Legislatur 2013-2018 als Delegierte im Parlament und auch als Mitglied in der Geschäftsprüfungskommission.

M. le Président. Merci bien pour cette présentation. Nous continuons. M. Michel Mettraux.

M. René Jaquet. M. le Président, chers collègues, j'ai le plaisir de vous présenter la candidature de M. Michel Mettraux, bien connu de la moitié de notre Assemblée. Il a 47 ans, est papa de deux jeunes adultes, conseiller de Paroisse à Chapelle-Gillarens, Unité pastorale inter cantonale Saint-Pierre les Roches. Membre jusque-là de la Commission de gestion de la Corporation cantonale Il a déjà participé à plusieurs commissions et groupes de travail temporaires. Il est conseiller technique dans le domaine de l'eau potable. Merci.

M. le Président. Merci bien. Mme Valentine Murith.

M. Daniel Ruffieux. M. le Président, chers collègues, j'ai le plaisir de vous présenter Mme Valentine Murith comme candidate. Elle est présidente du Conseil paroissial de St-Nicolas/St-Paul. Elle fait partie aussi du Bureau inter paroissial. Elle est sortante de la Commission de gestion et je vous prie de voter pour elle.

M. le Président. Merci bien. M. François Roubaty.

Mme Ida Rappo. M. le Président, Mesdames et Messieurs, chers collègues, c'est avec beaucoup de plaisir que je vous présente M. François Roubaty de Matran. Il est père de 3 enfants. M. Roubaty est membre du Conseil paroissial de Matran depuis une quinzaine d'années et assume la présidence depuis quelques années. C'est une personne disponible, expérimentée, je vous la présente et vous remercie de lui faire confiance. Il est jeune retraité depuis le mois de juillet de cette année. Merci.

M. le Président. Merci bien. Mme Nadia Ruffieux.

M. René Jaquet. M. le Président, chers collègues, j'ai le plaisir de vous présenter la candidature de Mme Nadia Ruffieux. Elle est mariée et mère de 3 enfants et habite Remaufens. Elle est enseignante au CO de Châtel-St-Denis et active dans l'UP de Saint-Denis depuis 15 ans, d'abord comme catéchiste, puis comme membre du Conseil pastoral. Je vous la recommande chaudement. Merci.

M. le Président. Merci bien. M. Arnold Schöpfer.

Frau Yvette Haymoz. Sehr geehrter Präsident, werte Damen und Herren, ich brauche Arnold Schöpfer nicht gross vorzustellen. Er hat seit 2016-2018 diese Versammlung geleitet. Er ist Projektleiter beim Autogewerbeverband seit 1999. Er ist Pfarreirat in St. Antoni, bzw. Präsident seit 2006. Er ist auch Präsident der Vereinigung der Pfarreien Deutschfreiburgs. Wir empfehlen seine Wahl.

M. le Président. Besten Dank für diese Vorstellung. Et puis M. Daniel Werro.

M. Bernard Deschenaux. M. le Président, Mesdames et Messieurs les délégués, j'ai le plaisir de vous présenter la candidature de M. Daniel Werro. Il a 51 ans, il vit avec une compagne anglaise et est fidèle à sa banque depuis 31 ans. Il a été 26 ans au Conseil paroissial de Barberêche-Courtepin/Courtaman, dont 19 ans à la présidence. Il est chanteur au chœur d'hommes de Barberêche et lecteur. Il entame sa quatrième législature en tant que délégué à la Corporation cantonale et il est prêt à rempiler pour un troisième mandat à la Commission de gestion. Il vous propose ses compétences, son savoir, ses conseils, sa motivation, sa discipline budgétaire et aussi son envie de construire l'Église catholique. Il vient enfin d'une paroisse multiculturelle où il y a plus de 60 nationalités, une grande diversité. Pour les nouveaux délégués, il tient à les informer qu'il pense en allemand et qu'il s'exprime en français, un vrai Fribourgeois, comme la fondue moitié-moitié.

M. le Président. Merci bien pour cette présentation. Voilà, nous avons les candidatures qui ont été annoncées. Vous constatez qu'il y en a 11 pour 8 postes. Est-ce qu'il y a d'autres candidatures ? Cela n'est certainement pas le cas. Nous allons donc voter par bulletin secret puisque nous avons plus de candidats que de postes. Je vous prie maintenant de remplir votre bulletin de vote, vous aurez assez de temps. Les noms des candidats sont affichés à l'écran. Je vous prie instamment, pour faciliter le travail, de remplir le bulletin, en mentionnant d'abord le nom, puis le prénom. Cela facilitera le travail des scrutateurs et permettra d'éviter des fautes. Alors svp. nom puis prénom.

Je prie les scrutateurs de distribuer les bulletins de couleur jaune.

Vous avez 8 lignes à remplir. Si vous écrivez plus de noms, les noms seront tracés depuis le bas par les scrutateurs. Je vous prie de commencer le travail.

Je prie les scrutateurs de commencer, s'ils ont eux-mêmes terminé le travail, ils peuvent commencer à récolter les bulletins de vote.

Pendant que les scrutateurs procèdent au dépouillement des bulletins de vote, nous allons procéder à la dernière élection. C'est celle du président de la commission de surveillance de la gestion des bénéfices curiaux et de chapellenie.

M. le Président. Mesdames et Messieurs les délégués, votre silence me dit que vous êtes impatients de connaître le résultat. Et vous voyez, c'est intéressant.

Vote / Abstimmung

Bulletins distribués :	54
Bulletins rentrés :	54
Bulletins blancs ou nuls :	0
Bulletins valables :	54
Majorité absolue :	28

Sont élus : Eric Broccard (41 voix), Nadia Ruffieux (39 voix), Arnold Schöpfer (39 voix), Christophe Girard (38 voix), Petra Del Curto (36 voix), Yvette Haymoz (36 voix), Michel Mettraux (35 voix).

M. le Président. Nous avons 7 membres sur 8 places élus. Pour la 8^{ème} place, nous avons 3 candidat(e)s avec le même nombre de voix. Valentine Murith, 33 voix. François Roubaty, 33 voix. Daniel Werro, 33 voix. N'a pas obtenu la majorité absolue : Mme Bettina Gruber. Je pose la question même si le règlement le prévoit que ce soit à moi comme président de procéder au tirage au sort. Alors maintenant je pose la question aux trois qui ont obtenu 33 voix, est-ce que quelqu'un se retire ? Ce n'est pas le cas. Pardon, M. Werro.

M. Daniel Werro. M. le Président, chers collègues, après 4 mandats et 3 fois à la Commission de gestion, je vais tout simplement me retirer. Je retire ma candidature. Merci pour les 33 voix et bonne chance à la Commission de gestion pour la future législature. J'ai une seule recommandation. Pour les anciens membres : j'étais un membre particulièrement actif, n'est-ce pas M. Mayor, et même très critique. J'espère que la Commission de gestion dans la future législature saura biffer entre guillemets les montants superflus et mettre les montants utiles, j'étais un de ces artisans-là, mais après 3 fois je retire ma candidature pour le bien de l'équipe. A quelque part, j'aurai plus de temps à consacrer à d'autres tâches. Merci.

M. le Président. Merci bien M. Werro pour cette compréhension. Je suis sûr que Monsieur Werro restera un membre très, très actif de l'Assemblée plénière. Alors maintenant je vais procéder au tirage au sort pour la 8^{ème} place de la Commission de gestion, de Valentine Murith et François Roubaty.

Je vais procéder au tirage au sort en votre présence. Alors le 8^{ème} membre de la Commission de gestion est Mme Valentine Murith.

Alors Mesdames et Messieurs, nous avons terminé l'ordre du jour de cette assemblée copieuse. Nous avons un petit peu de retard. Nous avons prévu l'éventualité de reporter quelques élections à plus tard, mais je pense qu'on va terminer maintenant l'Assemblée de la CEC par l'apéro et qu'on va continuer l'Assemblée de la CMP à 12h30. Je ne pense pas qu'on aura pour beaucoup plus qu'une demi-heure parce que ça sera quand même un peu plus rapide.

M. Michel Mettraux. On aimerait remercier M. Werro dans son effort, qui aurait tout à fait pu prétendre à la présidence de cette Commission. Et puis on compte sur lui pour manifester sa vigilance en d'autres circonstances. Mais pour sa sortie élégante, je pense qu'on peut aussi le remercier et l'applaudir.

6. Élection du Conseil exécutif (art. 60 Statut) **6. Wahl des Exekutivrates (Art. 60 Statut)**

M. le Président. Le Conseil exécutif, comme vous le savez, est composé de 5 membres. Le président et 4 membres, dont 1 désigné par Monseigneur l'Evêque. Nous allons alors élire aujourd'hui le président et 3 personnes, membres du Conseil exécutif.

a) Président, -e (au bulletin secret)

a) Präsidentin/Präsidenten (geheime Wahl)

M. le Président. Le Président du Conseil exécutif est élu au bulletin secret. Pour la Présidence au Conseil exécutif, nous avons une seule candidature. C'est celle de M. Patrick Mayor. Le seul membre du Conseil exécutif actuel. Je prie M. l'Abbé Jean Glasson, de bien vouloir présenter M. Mayor.

M. l'Abbé Jean Glasson. M. le Président, chers délégués, il me revient le plaisir de présenter M. Patrick Mayor. M. Mayor est âgé de 53 ans, marié à Pascale. Ils ont 3 enfants, de 22, 24 et 25 ans. M. Mayor vit à Villargiroud en Glâne. Ingénieur de formation, il est créateur d'entreprises et actuellement consultant pour cette entreprise. D'origine valaisanne, il a grandi à Pully, et vit dans notre canton depuis de nombreuses années. Sa vie de foi a été fortifiée par son engagement au sein des JCVD. C'est notre Formule Jeunes, les jeunesses catholiques vaudoises où il a noué des amitiés solides, aussi parmi les prêtres. Il y a 5 ans, l'Assemblée de la Corporation Ecclésiastique, l'élysait au sein du Conseil exécutif, responsable des Finances, vice-président (note de la rédaction, il assume la vice-présidence depuis la démission de M. Urs Jost). Il s'est engagé avec compétence et enthousiasme. Sur de nombreux dossiers qui ont connu ou qui vont connaître prochainement, un heureux aboutissement. Il est aussi président de Caritas Fribourg, président du CCRFE, c'est l'organe de formation au niveau de la Suisse Romande au niveau catholique et aussi à la fondation de Burgbühl. Alliant la convivialité valaisanne, la rigueur vaudoise et les innombrables qualités fribourgeoises, qu'il n'est pas besoin de rappeler devant cette assemblée, Patrick Mayor a acquis une solide expérience du fonctionnement de notre Corporation ecclésiastique et de la vie de l'Église dans ce Vicariat. Seul membre de l'ancien Conseil exécutif à se présenter, je pense qu'il a toutes les qualités requises pour exercer la présidence. Je vous remercie.

M. le Président. Merci bien pour cette présentation. Pour la bonne forme je vous pose quand même la question. Est-ce qu'il y a d'autres propositions ? Cela ne semble pas être le cas. Je prie alors les scrutateurs de bien vouloir distribuer les bulletins de vote de couleur mauve.

Les scrutateurs rassemblent les bulletins et vont procéder au dépouillement.

Je propose que pendant le dépouillement des bulletins de vote du président, nous allons procéder à la présentation des autres membres du Conseil exécutif. Comme je vous ai dit avant, le Conseil exécutif est composé de 5 membres, le président et 4 membres. 1 membre est désigné par l'autorité diocésaine. Alors l'Assemblée est simplement informée par l'Évêque de ce choix qu'il a fait. Nous connaissons le nom aujourd'hui de ce représentant de l'autorité diocésaine, c'est M. Gérald Telley. Est-ce que M. Telley est présent ? M. Telley est excusé.

Nous avons d'autre part 3 autres membres du Conseil exécutif. Vous avez sur la liste, M. Bruno Boschung et M. Christian Bussard. Je prie une personne de présenter M. Boschung. M. Schöpfer prend la parole. M. Boschung s'est déjà levé et vu sa taille, on le voit bien.

M. Arnold Schöpfer. Geschätzter Präsident, liebe Delegierte, liebe Bischofsvikare, ich habe die Ehre, Ihnen Bruno Boschung vorzustellen. Er ist wohnhaft in Wünnewil-Flamatt, 55-jährig, hat 3 erwachsene Kinder und ist auch bereits Grossvater. Er arbeitet als Generalagent bei der Basler Versicherung. Seit dem Jahre 2004 ist er im Grossrat des Kantons Freiburg. War im Jahre 2017 Präsident des Grossen Rates und ist auch seit 2010 Vize-Präsident der Geschäftsprüfungskommission des Grossen Rates. Er ist ebenfalls in der Gemeinde Wünnewil-Flamatt seit 2011 im Generalrat. Im Militär bekleidet er den Grad von einem Oberstleutnant. Wir hatten damals die Ehre, dass wir drei vom gleichen Ort, als junge Offiziere, in der gleichen Kompanie eingeteilt waren und er war mit mir zusammen und noch mit einem weiteren Kollegen aus Wünnewil, wo wir gleichzeitig in der gleichen Kompanie Offizier waren. Darum kenne ich Bruno Boschung auch schon seit sehr langem. Er ist auch seit dem Jahre 2009 Präsident des Vereins IRIS Freiburg, für die Integration von Stellensuchenden. In seiner Freizeit hat er gerne Leichtathletik, Kraftsport, Wandern; er liest aus sehr viel und gerne. Und was er auch sehr gerne macht, mit seiner Familie etwas unternehmen. Durch seine Vernetzung, Weitsichtigkeit, Offenheit und auch seiner Zweisprachigkeit, empfehlen wir Ihnen Bruno Boschung als Exekutivrat zur Wahl.

M. le Président. Vielen Dank für diese Präsentation. Weil Arnold Schöpfer gerade das Wort hat und nachher eine weitere Person präsentieren wird, übergebe ich ihm gleich das Wort. Wir haben nämlich eine dritte Kandidatur für den Exekutivrat in der Person von Frau Yvonne Stempfel. Ich bitte Herrn Schöpfer, Frau Stempfel vorzustellen.

M. Arnold Schöpfer. Ich darf ihnen jetzt auch noch Yvonne Stempfel vorstellen. Sie wohnt in Guschelmuth. Ist dort auch verwurzelt, ist 60-jährig, hat 2 erwachsene Kinder, 5 Grosskinder. Sie arbeitet als Verwalterin im Altersheim Hospiz St. Peter in Gurmels. War von 1996-2016 Mitglied des Grossen Rates im Kanton Freiburg und war auch im Jahre 2011 Präsidentin des Grossen Rates. Sie war auch in der Gemeinde aktiv. So war sie 20 Jahre Gemeinderätin in der Gemeinde Guschelmuth und davon 11 Jahre als Syndique. Während über 20 Jahren war sie auch als Katechetin, zuerst an der Primarschule und dann auch an der OS in Gurmels, tätig. Seit einiger Zeit amtiert sie auch als Stellvertreterin des Sakristans in der Pfarrei Gurmels, also sie ist vielseitig auch in der Pfarrei beschäftigt in Gurmels. Wir empfehlen ihnen Yvonne Stempfel mit ihrer Erfahrung und auch ihrer Zweisprachigkeit zur Wahl als Exekutivrätin. Ich bitte doch Yvonne Stempfel noch aufzustehen, damit wir sie auch in natura sehen.

M. le Président. Vielen Dank für diese Präsentation. Merci pour cette présentation. Et le 3^{ème} candidat pour le Conseil exécutif. C'est M. Christian Bussard. Et pour la présentation je donne la parole à M. Jaquet.

M. René Jaquet. Monsieur le Président, chers collègues, j'ai l'honneur de présenter M. Christian Bussard comme membre du Conseil exécutif. M. Bussard est né en 1955, marié et père de deux enfants adultes. Il est technicien-géomètre et membre du Conseil de direction dans un grand bureau du sud du Canton. Il a aussi travaillé à Châtel-St-Denis. Il a été membre du Conseil communal, puis syndic de Gruyères et d'autre part député au Grand Conseil Fribourgeois. Il est actuel président du conseil d'administration des remontées mécaniques EMV et actuellement président de la Paroisse de Gruyères, depuis 2007. Merci.

M. le Président. Merci bien pour cette présentation. Je vous communique maintenant le résultat du vote pour le président du Conseil exécutif.

Vote / Abstimmung

Bulletins distribués :	55
Bulletins rentrés :	55
Bulletins blancs ou nuls :	2
Bulletins valables :	53
Majorité absolue :	27

M. le Président. Est élu avec le maximum de 53 voix, M. Patrick Mayor. En votre nom à tous, je remercie M. Mayor pour sa disponibilité et pour être prêt à continuer comme seul membre sortant du Conseil exécutif, de continuer à porter le flambeau et j'ai le grand plaisir de lui donner la parole.

M. Patrick Mayor. Monsieur le Président, Messieurs les vicaires, Mesdames, Messieurs les délégués, je vous remercie pour ce vote tout aussi stalinien. Je me réjouis d'avoir votre confiance pour ces 5 prochaines années. Nous allons continuer une étroite collaboration avec les vicaires épiscopaux, leurs adjoints, leurs services.

Je vais faire bientôt la connaissance de mes nouveaux collègues et je vais tout mettre en œuvre pour que nous puissions affronter les défis de notre Église durant ces 5 prochaines années. Merci.

M. le Président. Merci bien. Alors tous nos vœux et bon courage. Parce que nous ne pouvons pas vous promettre de vous ménager !

b) Membres (3)

b) übrige Mitglieder (3)

M. le Président. Je reviens à l'élection des trois autres membres du Conseil exécutif que nous avons le privilège d'élire ce matin. Nous venons de les présenter. Est-ce qu'il y a d'autres propositions ? Cela ne semble pas être le cas. Alors je peux constater avec vous tous et toutes que les trois autres membres du Conseil exécutif sont élus tacitement. Félicitations. Il y a encore à côté du président trois chaises qui sont libres. Je les prie de bien vouloir venir les occuper. Alors, vu l'élection de Mme Stempfel au Conseil exécutif, l'St-Urbain devra alors proposer/désigner un(e) délégué(e) à l'Assemblée.

7. Élection de la Commission juridictionnelle (art. 64 Statut, art. 98 RPJA)

7. Wahl der Justizkommission (Art. 64 St, Art. 98 KVR)

M. le Président. Nous continuons avec les élections, celle de la Commission juridictionnelle. La Commission juridictionnelle a un statut un peu particulier, respectivement la composition de cette commission répond à différents critères et différents profils particuliers pour les candidats, puisque dans cette commission il doit y avoir un membre ayant une formation théologique et deux membres, dont le président, doivent être licenciés en droit. Et donc, cette Commission juridictionnelle répond à un certain nombre d'éléments de ce type, conformément à l'article 64 du Statut. Je souhaite seulement rajouter encore une chose à ce sujet : les membres de la Commission juridictionnelle, ne peuvent faire partie d'aucun autre organe de la Corporation cantonale, à l'exception de leur propre assemblée paroissiale.

a) Président, -e (au bulletin secret)

a) Präsidentin/Präsidenten (geheime Wahl)

M. le Président. Ici aussi, le président de cette Commission juridictionnelle, doit être élu au bulletin uninominal secret. Pour le moment, il n'y a pas de candidat conforme au Statut pour la présidence de cette Commission. Il faudra encore le chercher. Et il sera évidemment présenté lors de prochaine Assemblée plénière et assermenté à ce moment-là. Je ne sais pas si M. Mayor, en tant que seul membre sortant, a eu des contacts à ce sujet ou s'il n'a rien à dire pour le moment ?

M. Patrick Mayor. Il n'y a rien à dire.

b) Membres (4)

b) übrige Mitglieder (4)

M. le Président. Nous allons maintenant passer à l'élection des 4 membres de cette Commission. Vous avez les noms des 4 candidats à l'élection de membres de la Commission juridictionnelle : M. Guy Python, M. l'Abbé Jacques Le Moual, Mme Camille Perroud et Mme Christiane Vial. Nous allons présenter ces personnes : M. Python je vous prie de vous présenter brièvement.

M. Guy Python. Permettez-moi donc de me présenter brièvement. J'ai 66 ans, je suis marié, père de deux grands enfants et j'habite à Cottens. Je suis licencié en droit de l'Université de Fribourg. J'ai travaillé 35 ans comme juriste dans le Service public, dont les 28 dernières années comme responsable du Service juridique de la Ville de Fribourg. A ce titre, je connais plus particulièrement le droit administratif, mais également le droit civil et pénal. Mon activité consistait anciennement en avis de droit et conseils juridiques, mais aussi en représentations en justice, donc dans les domaines administratifs, civil et pénal ainsi que dans la direction d'enquêtes administratives. Depuis mon départ à la retraite, j'ai eu l'occasion d'exercer encore quelques mandats dans le domaine juridique. Actuellement, je fonctionne comme assesseur du tribunal d'arrondissement de la Sarine. J'ai siégé au Conseil paroissial de Cottens, de 1991-1994. Actuellement, j'ai un petit poste d'animation du chant lors de la messe hebdomadaire du home ou encore quelques postes d'animation sur appel.

M. le Président. Merci bien M. Python. M. l'Abbé Le Moual, qui le présente ? Je vous prie d'avancer M. l'Abbé.

M. l'Abbé Jacques Le Moual. A tous et à toutes bonjour. Jacques Le Moual, je suis né le 1^{er} août 1947 en Bretagne. Après des études de droit, une licence en droit des affaires, à l'Université de Paris II, j'ai fait également un 3^{ème} cycle de gestion à l'Institut d'administration des entreprises et puis une école de commerce. Je me suis engagé dans le monde des affaires et j'ai été appelé par le Seigneur à devenir prêtre. Pendant mes études à l'Université de théologie ici, je faisais par correspondance une licence en droit canon à Strasbourg. Puis, l'Évêque m'a envoyé à Rome à Saint-Louis-des-Français pour faire une licence académique romaine. Depuis 27 ans je suis donc prêtre, 27 ans que je travaille à l'Officialité diocésaine comme juge et comme défenseur du lien. J'ai aussi été 10 ans curé à Praroman et 15 ans à Charmey. Pour l'instant, je continue ma vie de prêtre à Charmey comme prêtre à la retraite, mais travaillant essentiellement à l'officialité diocésaine comme juge et comme défenseur du lien.

M. le Président. Merci bien pour cette présentation. Mme Camille Perroud.

Mme Camille Perroud. Bonsoir à tous, je m'appelle Camille Perroud Sugnaux. Je suis née en 1982, je suis maman de 2 petits garçons. Je travaille actuellement comme Présidente du Tribunal de la Gruyère à Bulle à 50 %. Je me représente aujourd'hui comme membre de la Commission juridictionnelle.

M. le Président. Merci bien pour cette présentation. Mme Christine Vial svp.

Mme Christine Vial. Bonjour, je m'appelle Christine, je suis maman de 3 filles. J'ai fait partie du Conseil paroissial du Pâquier pendant 7 ans, ensuite j'ai chanté dans plusieurs chœurs mixtes. Et puis j'ai aussi officié, avec Camille, pour un premier mandat à la Commission juridictionnelle et je reviens pour un deuxième mandat. Merci.

M. le Président. Merci bien pour cette présentation. Ici aussi, je ne vous pose pas la question s'il y a d'autres candidatures, parce que elles doivent répondre à des critères bien précis. Je remercie ces 4 personnes qui se sont mises à disposition pour cette tâche. Elles n'auront certainement pas beaucoup de travail, mais quand il y a du travail, c'est un peu délicat. Je constate alors que nous avons 4 personnes pour 4 postes. Je déclare en votre nom ces 4 personnes élues tacitement.

c) **Suppléants (3)33**

c) **Ersatzmitglieder (3)**

M. le Président. Nous passons à l'élection de 3 suppléants de cette Commission. Vous constatez que l'écran est bien vide, car il n'y a pas encore de suppléants annoncés pour cette Commission. Je pense que ce n'est pas trop grave et notre organisation peut quand même commencer à fonctionner. Et là aussi, je ne vous pose pas la question de propositions, parce que vous connaissez les critères qui doivent être remplis. Alors ces personnes, il faudra encore les trouver, les présenter, les élire lors d'une prochaine Assemblée.

8. Élection du président de la Commission de surveillance de la gestion des bénéfiques curiaux et de chapellenie (art. 5 ConvBC)

8. Wahl des Präsidenten der Aufsichtskommission über die Verwaltung der Pfarr- und Kaplaneipfründe (Art. 5 VerPffP)

M. le Président. Le président/la présidente de cette Commission est proposé(e) par l'Autorité diocésaine et l'Évêque, Mgr Morerod. Nous avons une proposition comme vous voyez et nous sommes appelés à ratifier cette proposition de Mgr l'Évêque. Est-ce que quelqu'un peut présenter M. Bugnon, si c'est nécessaire. M. l'adjoint du Vicaire.

M. Louis Both. Hubert Bugnon a 65 ans. Il a fait ses études à Fribourg où il obtenu un doctorat en droit, une thèse sous la direction du professeur Tercier. Il est avocat, depuis 1990 membre du Tribunal cantonal. Son service au sein de l'administration judiciaire fribourgeoise prendra fin au 31 décembre 2018. Il se rend disponible pour la présidence de la Commission. Je me permets, si vous me le permettez M. le Président, d'aller un peu plus loin. Il serait nécessaire également de nommer un suppléant en la personne d'Elmar Perler. Egalement marié et avocat, membre de différents conseils d'administration. Il a 68 ans. Cette suppléance a un double but : celle de faire droit aux germanophones pour le traitement des dossiers et en cas de récusation. Je vous remercie pour votre attention.

M. le Président. Merci bien pour cette présentation. Alors le suppléant a aussi été brièvement présenté. Et les gens de langue allemande le connaissent évidemment très bien déjà. Il est bien connu dans nos milieux. Est-ce que vous avez des questions ? Je ne vous pose pas la question si vous avez d'autres propositions ici,

parce que nous n'avons pas la compétence d'en proposer. Mais est-ce qu'il y a des questions ? Si ce n'est pas le cas, je vous propose que nous ratifions l'élection tacite de ces deux personnes. D'après le Règlement il n'y a pas de vote uninominal nécessaire. Je vous propose de ratifier ces deux personnes par vos applaudissements.

9. Assermentation

9. Vereidigung

a) du Conseil exécutif

a) des Exekutivrates

M. le Président. Comme je vous ai annoncé avant, nous allons maintenant procéder à l'assermentation, d'abord du Conseil exécutif. Et, séparément après, de la Commission juridictionnelle. Je prie les 4 membres du Conseil exécutif de se lever devant l'Assemblée.

Je vais lire maintenant la formule de serment dans les deux langues et je poserai après la question à chaque membre individuellement qui répondra par « Je le jure » ou par « Ich schwöre es ».

La formule de serment est la suivante : « En présence de Dieu, Père, Fils et Saint-Esprit, je jure de remplir fidèlement et consciencieusement les devoirs de ma charge. In Gegenwart Gottes, des Vaters, des Sohnes und des Heiligen Geistes, schwöre ich, die Pflichten des Amtes getreu und gewissenhaft zu erfüllen. »

M. Patrick Mayor. « Je le jure. »

Herr Bruno Boschung. « Ich schwöre jure. »

M. Christian Bussard. « Je le jure. »

Frau Yvonne Stempfel. « Ich schwöre es. »

M. le Président. Vous pouvez les applaudir. Vous constaterez que Mme Yvonne Stempfel est la seule personne dans cette salle qui aura, ce matin, prêté deux fois serment.

b) de la Commission juridictionnelle

b) der Justizkommission

M. le Président. Nous allons procéder, de la même façon, à l'assermentation des membres de la Commission juridictionnelle. Je les prie aussi de se présenter devant l'Assemblée

Pour que le tout soit encore un peu plus festif, je prie aussi l'Assemblée de se lever.

Je lis la formule de serment : « En présence de Dieu, Père, Fils et Saint-Esprit, je jure de remplir fidèlement et consciencieusement les devoirs de ma charge. »

M. Guy Python. « Je le jure. »

M. l'Abbé Jacques Le Moual. « Je le jure. »

Mme Camille Perroud. « Je le jure. »

Mme Christine Vial. « Je le jure. »

M. le Président. Merci bien pour votre engagement et je vous souhaite beaucoup de plaisir à traiter des questions délicates. Les personnes de la Commission juridictionnelle sont libérées aujourd'hui, merci bien. Je vous souhaite de très bonnes fêtes. Nous revenons maintenant en arrière avec le point 5.3 de l'ordre du jour, l'élection de la Commission des affaires juridiques.

10. Divers

10. Verschiedenes

M. le Président. Merci bien. Nous avons alors terminé les élections. Je donne la parole à M. Hans Rahm qui est la mémoire de notre Corporation, technicien et très doué en tout. Il peut nous donner quelques informations encore en attendant le dernier résultat.

M. Hans Rahm. Sehr geehrter Herr Präsident, geschätzte Delegierte, Pfarreivertreter und aus den pastoralen Kreisen, M. Patrick Mayor m'a demandé de vous montrer un petit peu le site. Vous êtes sûrement allés tout le monde déjà sur ce site de la Corporation. Est-ce qu'il fonctionne ? Alors l'adresse, vous connaissez www.cath-fr.ch. Ça c'est la page d'entrée. Vous avez le logo qui est aussi la possibilité de revenir directement à la page d'entrée.

Für die Deutschsprachigen: Sie können auch direkt über das kleine deutsche Logo auf die deutschsprachige Seite wechseln. Die Adresse ist fast gleich. Statt «c» ist da ein «k».

Vous avez quelques symboles pour appeler directement les services. Le premier est l'annuaire. C'est un annuaire pour toute la Suisse. Nous gérons alors les gens qui sont dans le Canton de Fribourg. Si vous trouvez un problème, si vous avez une question, n'hésitez pas à me faire un E-mail. Je suis très content si je suis au courant s'il y a quelque chose qui ne fonctionne pas. Et malheureusement avec toutes ces pages, toutes ces indications, ça peut toujours arriver. J'ai pour le moment un problème technique que j'espère pouvoir régler prochainement. Pour le moment, notre présentation affiche encore les anciennes fonctions. Ça va être réglé. Mais on ne veut pas les effacer parce que sinon on n'a plus la mémoire.

Alors là, vous avez par exemple la liste des Unités pastorales, où là vous pouvez appeler l'unité et regarder qu'est-ce qu'il y a là-dedans. Je vous invite à utiliser un peu cet outil, à connaître les gens qui sont actifs pour l'Église catholique dans le canton.

Ensuite, il y a un deuxième symbole qui est l'agenda. Ce sont les services pastoraux qui mettent dans cet outil les événements qu'ils planifient où les gens peuvent même s'y inscrire, c'est prévu. Ou avoir juste les informations de ce qui se passe, ce qui est proposé comme cours ou comme événement.

Et le troisième symbole, j'espère qu'il fonctionne, là nous allons sortir de notre site. C'est pour avoir quelques informations liturgiques. L'Association épiscopale liturgique pour les pays francophones où vous pouvez directement consulter la lecture du jour.

Ensuite, il y a un menu, c'est encore vieux jeu, car souvent maintenant on clique seulement sur un hamburger. Probablement prochainement nous reverrons la présentation du site. On a d'abord quelques onglets en bleu qui sont plus organisationnels, les rouges étant liés à la Pastorale.

En bas, il y a aussi un espace pour les médias. Naturellement c'est très important que notre site informe sur l'actualité. En première page, vous avez toujours les derniers communiqués. C'est Véronique Benz qui les rédige et les active. Vous l'avez aussi vue prendre des photos. Il y a aussi tous ses articles sur le site ; on peut y voir ce qui s'est passé mardi passé, avec le communiqué et même des photos. C'est vraiment bien et informatif. On va y revenir.

Vous pouvez regarder ce qui concerne l'Assemblée sous « Corporation cantonale ». Vous avez le Conseil exécutif, malheureusement naturellement, je n'ai pas encore pu saisir les nouveaux membres, cela sera prochainement fait. Vous pouvez aussi accéder au Secrétariat et à l'Assemblée. Excusez, je n'ai pas pu mettre à jour ces pages, surtout les onglets, ça viendra.

Tous les règlements sont aussi disponibles, sous « Actes législatifs ». Vous avez le « Statut », un lien pour la « Loi Eglises-Etat » et les « Règlements ». Il s'agit en fait de tous les actes législatifs en vigueur, bien que les anciennes versions soient aussi accessibles. Il y a les « Conventions » qui concernent alors par exemple « la surveillance de la gestion des bénéfiques curiaux ». La « Convention sur les emplois pastoraux » qui n'est pas encore adaptée au nouveau Statut. Le « Règlement d'application de la convention sur les emplois pastoraux » et ainsi de suite. Il y a même encore les normes de salaires des prêtres, les échelles de traitement des agents pastoraux. Notamment les membres des commissions financières s'intéressent aussi à ces chiffres. Il y a aussi des « Directives », notamment pour « l'établissement et la tenue des registres paroissiaux ». Ce sont des anciennes directives qui sont encore actuellement en vigueur car de nouvelles versions sont en cours d'élaboration. Enfin, il y a des « Ordonnances » notamment.

Après l'espace de l'Assemblée, il y a un « espace privé » pour l'Assemblée de la Corporation cantonale et aussi un pour l'Assemblée de la Caisse. Vous avez accès via la convocation au mot de passe, et au nom d'utilisateur à utiliser. Le mot de passe que vous avez en français fonctionne aussi pour le site allemand et vice-versa. Für Pfarreivertreter c'est « Martha15 » et en français c'est représentant paroissial « ReprPar » et « Marthe15 » avec e au lieu du a (pour l'allemand). Il m'a reconnu. Alors je vous ai dévoilé un secret.

Ceux qui ne sont pas représentants de paroisse ont maintenant vu le nom d'utilisateur et le mot de passe pour accéder à l'espace privé de l'Assemblée et à celui de la Caisse mais vous n'allez pas l'utiliser, c'est clair. Quand vous êtes annoncés comme représentant de paroisse, vous arrivez sur l'onglet des séances de

L'Assemblée de la Caisse, et si vous vous annoncez comme délégué pastoral, vous serez dans l'onglet des séances de l'Assemblée où se trouve notamment la convocation. Le deuxième point du troisième niveau de la navigation vous décrit un petit peu ce qu'est cet espace privé.

Et vous pouvez consulter aussi ce qui s'est passé lors des anciennes Assemblées. Les PV de séances ne sont pas encore accessibles sur le site, mais ce le sera prochainement. Pour le moment, vous pouvez déjà accéder aux projets.

Et vous avez là des convocations, les convocations vous les recevez par courrier postal, ceux qui s'y sont inscrits. Naturellement pour des raisons écologiques, nous aimerions bien diminuer l'envoi de papier. Je le comprends, mais ceux qui veulent recevoir directement la convocation par E-mail, le mentionnent sur cette fiche de renseignements, avec leur adresse E-mail et ainsi la convocation leur sera transmise par e-mail, et ils accéderont aux divers documents sur le site.

Ensuite, nous pouvons aller sur les pages des services pastoraux, comme pour la Catéchèse, même si elle se trouve aussi sur un autre site www.scccf.ch. Avec le temps, nous allons intégrer ces sites satellites sur la page de la Corporation cantonale et pouvoir avoir aussi lire les communiqués ou l'agenda. Il y a aussi la Pastorale de la santé qui met à disposition son journal en PDF. L'information est lancée maintenant aussi à réalimenter l'agenda. Ça viendra gentiment, les choses sont mis à jour et intégrées dans l'outil d'agenda.

Alors vous voyez, il y a beaucoup de travail. Heureusement, ce n'est pas moi qui doit le faire seul, j'aide juste les animateurs web des services. Si nécessaire, Véronique Benz et sa collègue alémanique, Petra Perler (qui sera remplacée pendant son congé maternité par Elena Furrer) sont aussi à disposition et pour des questions techniques, j'essaie de les seconder. Ce sont elles qui sont responsables d'actualiser ces pages.

Wir gehen nochmals ins Deutsche. Im Deutschen sieht's noch ein klein bisschen anders aus. Der Aufbau ist gleich. Auf der rechten Seite ist das Menü mit dem organisatorischen Teil. Bischofsvikariat, Katholische Körperschaft, wo sie also die Seiten finden der Versammlung. Und die Seite der Sitzungen. Die ist leider noch nicht ganz wieder aktuell, das kommt aber. Es ist ein bisschen alt. Man hat nicht genügend Zeit einsetzen können. Sie finden zum Beispiel eben auch die Justizkommission, la Commission juridictionnelle. Pour les francophones, il y a des pages, und auch für die Deutschsprachigen, il y a des pages qui sont dans les deux langues. Alors le renvoi est ici en haut, « FR » c'est pour français. Si on clique dessus, on arrive sur la page parallèle en français. Wenn wir dann im Französischen sind, auf das « DE » klicken, dann kommt man zur entsprechenden Seite auf Deutsch. Also das sind die statischen Seiten, die so verlinkt sind. Bei den Berichten sind wir noch nicht ganz so weit, denn da müssen wir manuell eingreifen und diese Links selber setzen. Ich hoffe, dass wir das aber noch hinkriegen in nächster Zeit.

Und dann haben wir hier eben zum Beispiel eine Fachstelle, die es auf Französisch nicht gibt. « Kirchenmusik » ça n'existe pas encore comme service pastoral pour la partie francophone. Et ainsi de suite.

Est-ce qu'il y a des questions ?

M. Emmanuel Rey. M. le Président, Mesdames, Messieurs les délégués, merci à Hans pour cette présentation fastidieuse. J'ai une question par rapport au site internet. Il était certainement à jour il y a 10 ans. J'imagine, connaissant un peu les sites internet actuels, qu'il n'est plus à jour aujourd'hui. Est-ce qu'il y a quelqu'un qui a l'intention d'avoir un nouveau site internet plus à jour, plus actuel, plus efficace qui intègre éventuellement ceux des autres services ? Parce que si les autres services ne veulent pas forcément intégrer le site du Vicariat, c'est peut-être parce qu'il n'est pas à jour justement.

M. Hans Rahm. Alors il est évident que le site est à jour que si les collaborateurs le mettent à jour. J'en suis certes aussi partiellement responsable, puisque pas toutes les pages de la Corporation cantonale sont à jour. Nous faisons avec le temps qui est à notre disposition. Après c'est aussi évident que nous trois du Service de la communication/Kommunikationsdienst et moi comme webmaster, ne pouvons pas tout assumer. et on compte vraiment sur les animateurs dans les services qui devront aussi être formés. C'est un travail qu'on a lancé et on veut continuer. Après, il y a aussi des réflexions, sur la façon de faire peau neuve pour nos sites. Ce sera au prochain Conseil exécutif avec les Vicaires de mettre les jalons, sur ce qui devra être développé.

M. Patrick Mayor. Merci Hans pour sa présentation. Juste pour aller dans votre direction, on réfléchit à trouver une solution pour qu'on ait un site qui soit plus flexible, plus moderne, qui donne envie aussi aux gens qui sont dans les divers services de facilement s'y mettre. Il y a quelque chose qui est en cours, on va y réfléchir. Ça fera partie certainement des points du plan de la nouvelle législation. Merci.

M. le Président. Est-ce que sous les divers je peux donner la parole à quelqu'un ? Si ce n'est pas le cas, est-ce que j'ose faire quelques réflexions pendant 5 minutes ou bien vous ne voulez plus m'entendre ?

J'ai préparé quelques réflexions, si vous voulez bien. Je pense que vous les attendez quand même un peu de moi. Si on a 30 ou 35 minutes de dépassement, j'espère que ça ne vous gênera pas trop.

Mesdames et Messieurs les délégués, chers collègues, Messieurs les Vicaires épiscopaux et leurs adjoints, M. le Président du Conseil exécutif, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil exécutif, chers invités, après avoir traité tous les points de l'ordre du jour, permettez-moi d'ajouter, avant de conclure cette Assemblée, quelques réflexions. Je m'adresse spécialement aux délégués, aux membres du Conseil exécutif, je vous remercie de votre disponibilité et de votre engagement au service de l'Église, c'est à dire au service des fidèles, membres des corporations ecclésiastiques. Votre engagement est en même temps un service pour notre société entière. Evidemment spécialement au niveau local, paroisses et unités pastorales, mais aussi cantonal. Nous avons pu repourvoir pratiquement tous les postes qui sont prévus dans notre organisation. Il y a l'une ou l'autre petite lacune que l'on pourra combler lors de notre prochaine Assemblée, mais le fait que beaucoup de délégués se soient mis spontanément à disposition ne va pas de soi pour moi. Je vous en remercie.

Liebe Delegierte, nach der Vereidigung, bei der sie versprochen haben, die Pflichten des Amtes getreu und gewissenhaft zu erfüllen, und bevor wir uns im kommenden Jahr konkret an die Arbeit machen, scheint es mir hilfreich, ja notwendig zu sein, dass wir uns bewusstwerden, welchen Auftrag wir eigentlich übernommen haben. Hierzu verweise ich auf Artikel 2 des Kirchenstatuts, der folgendes besagt: «Die katholischen kirchlichen Körperschaften werden errichtet, um der Kirche die Erfüllung ihres Auftrags zu ermöglichen. Die Feier der Liturgie, die Weitergabe des Glaubens, den Einsatz für die Ärmsten und für die Gerechtigkeit, sowie den Dienst an der Einheit. Die kirchlichen Körperschaften, das heisst die Pfarreien und die kantonale Körperschaft, sorgen für die Finanzierung der kirchlichen Aufgaben. » Soweit Art. 2 unseres Kirchenstatuts.

En ce qui concerne les tâches de la Corporation cantonale, c'est de cette tâche que nous nous occuperons en premier lieu au sein de cette Assemblée et dans les commissions. Je vous renvoie à l'art. 49 et 51 du Statut qui fixe ce qui suit : La Corporation cantonale a pour tâche de pourvoir au financement des tâches supra-paroissiales et elle verse la part fribourgeoise au financement des tâches diocésaines et interdiocésaines. Il me semble important que nous prenions acte de ces dispositions et que nous en tenions compte dans notre travail futur. En tant que délégués, nous n'avons pas la tâche de défendre, entre guillemets, de manière partielle ou exclusive les seuls intérêts de notre paroisse ou de notre unité pastorale, de notre mouvement, pour les intérêts de nos confrères ou de nos consœurs, mais il est plutôt de notre devoir d'essayer d'avoir toujours une vue plus large qui enveloppe les tâches pastorales aux différents niveaux, en vue de répartir les moyens financiers et personnels, selon les besoins respectifs. C'est un défi exigeant, j'en conviens. Avec de la bonne volonté et en écoutant les uns les autres, il sera plus facile, d'y parvenir et d'être vraiment au service de l'Église.

Encore un dernier point. Noch ein letzter Punkt, der nicht weniger wichtig ist.

Bevor wir Delegierte in der kantonalen Körperschaft und Mitglieder eines Organes sind, sind wir Mitglied dieser Kirche, also als Gläubige unterwegs. Als solche haben wir gegenüber der Kirche, präzise gesagt gegenüber den kirchlichen Behörden und den pastoralen Organen, unsere Erwartungen, dass sie uns helfen, unseren Glauben zu vertiefen, dass sie uns auf unserem Weg hin zur Begegnung mit Christus begleiten.

Dans ce contexte, je ne peux pas m'empêcher de constater, que beaucoup d'entre nous ont parfois l'impression, le sentiment, que le fait de rester fixé à une compréhension étroite et stricte du ministère ecclésial, est un frein sérieux à s'adapter aux attentes et aux besoins des fidèles de notre temps qui vivent dans un contexte tout autre que leurs parents et leurs grands-parents. On répète souvent « ecclesia semper reformanda ». Je ne veux plus écouter ce constat. Il faut passer aux actes.

Voilà quelques souhaits et quelques préoccupations. Je tenais de vous en faire part. En espérant que je n'ai pas trop abusé de ma fonction. Merci de votre compréhension.

Voilà si personne ne prend la parole, la séance de cette assemblée constitutive est levée. Vous êtes tous et toutes invités maintenant à un apéro.

Fin de la séance à 12.25 heures.

Ende der Sitzung, um 12.25 Uhr.

Le Président / Der Präsident :

La Secrétaire / Die Sekretärin :

Walter Buchs

Patricia Panchaud

La collaboratrice du Secrétariat : Béatrice Duvoisin

Approuvé par l'Assemblée du / Genehmigt durch die Versammlung am **15.06.2019**